

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS *Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR - Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Halima KHARROUBI - Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Mehdi RAHOUI - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL - Marie-Christine BAUDIN CHENU*

SUPPLEANTS

ABSENTS

POUVOIRS *Yannick MATURA à Lionel CHISS - Cédric MARTIN à Franck PIA - Josée MARINHO à Ludovic CASTANIE - Philippe ENJOLRAS à Grégory NARZIS*

Date d'affichage	3 octobre 2024
Date de la convocation	20 septembre 2024
Nombre de présents	41
Nombre de votants	45

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR – Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Loïc BARBARAS - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Halima KHARROUBI – Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leila DAGDAD - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL – Marie-Christine BAUDIN CHENU

SUPPLEANTS

ABSENTS Mehdi RAHOUI

POUVOIRS Yannick MATURA à Lionel CHISS - Cédric MARTIN à Franck PIA - Joséé MARINHO à Ludovic CASTANIE - Philippe ENJOLRAS à Grégory NARZIS

Date d'affichage	3 octobre 2024
Date de la convocation	20 septembre 2024
Nombre de présents	40
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR – Monette-Simone VASSEUR - Caroline CAYEUX - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Charlotte COLIGNON - Ludovic CASTANIE - Vanessa FOULON - Victor DEBIL-CAUX - Halima KHARROUBI – Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL – Marie-Christine BAUDIN CHENU

SUPPLEANTS

ABSENTS Mehdi RAHOUI

POUVOIRS Yannick MATURA à Lionel CHISS - Cédric MARTIN à Franck PIA - Josée MARINHO à Ludovic CASTANIE - Philippe ENJOLRAS à Grégory NARZIS - Loïc BARBARAS à Sandra PLOMION

Date d'affichage	3 octobre 2024
Date de la convocation	20 septembre 2024
Nombre de présents	39
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR – Monette-Simone VASSEUR - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylainé CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE - Victor DEBIL-CAUX - Halima KHARROUBI – Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL – Marie-Christine BAUDIN CHENU

SUPPLEANTS

ABSENTS Mehdi RAHOUI

POUVOIRS Yannick MATURA à Lionel CHISS - Cédric MARTIN à Franck PIA - Josée MARINHO à Ludovic CASTANIE - Philippe ENJOLRAS à Grégory NARZIS - Loïc BARBARAS à Sandra PLOMION - Caroline CAYEUX à Charles LOCQUET - Charlotte COLIGNON à C.GASPART - Vanessa FOULON à Farida TIMMERMAN

Date d'affichage	3 octobre 2024
Date de la convocation	20 septembre 2024
Nombre de présents	36
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR – Monette-Simone VASSEUR - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE - Halima KHARROUBI – Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Roxane LUNDY - Leïla DAGDAD - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL – Marie-Christine BAUDIN CHENU

SUPPLEANTS

ABSENTS Mehdi RAHOUI

POUVOIRS Yannick MATURA à Lionel CHISS - Cédric MARTIN à Franck PIA - Josée MARINHO à Ludovic CASTANIE - Philippe ENJOLRAS à Grégory NARZIS - Loïc BARBARAS à Sandra PLOMION - Caroline CAYEUX à Charles LOCQUET - Charlotte COLIGNON à C.GASPART - Vanessa FOULON à Farida TIMMERMAN - Victor DEBIL-CAUX à Frédéric BONAL

Date d'affichage	3 octobre 2024
Date de la convocation	20 septembre 2024
Nombre de présents	35
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR – Monette-Simone VASSEUR - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Patricia HIBERTY - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE – Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Leïla DAGDAD - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL – Marie-Christine BAUDIN CHENU

SUPPLEANTS

ABSENTS Mehdi RAHOUI

POUVOIRS Yannick MATURA à Lionel CHISS - Cédric MARTIN à Franck PIA - Josée MARINHO à Ludovic CASTANIE - Philippe ENJOLRAS à Grégory NARZIS - Loïc BARBARAS à Sandra PLOMION - Caroline CAYEUX à Charles LOCQUET - Charlotte COLIGNON à C.GASPART - Vanessa FOULON à Farida TIMMERMAN - Victor DEBIL-CAUX à Frédéric BONAL - Halima KHARROUBI à Antoine SALITOT - Roxane LUNDY à Dominique CLINCKEMAILLIE

Date d'affichage	3 octobre 2024
Date de la convocation	20 septembre 2024
Nombre de présents	33
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par monsieur le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT Monsieur Franck PIA

PRESENTS Franck PIA - Lionel CHISS - Sandra PLOMION - Isabelle SOULA - Mohrad LAGHRARI - Anne-Françoise LEBRETON - Charles LOCQUET - Corinne FOURCIN - Philippe VIBERT - Jacqueline MÉNOUBÉ - Mamadou LY - Hatice KILINC-SIGINIR – Monette-Simone VASSEUR - Catherine THIEBLIN - Jacques DORIDAM - Ali SAHNOUN - Guylaine CAPGRAS - Frédéric BONAL - Jérôme LIEVAIN - Farida TIMMERMAN - Christophe GASPART - Peggy CALLENS - Ludovic CASTANIE – Antoine SALITOT - Mamadou BATHILY - Thierry AURY - Dominique CLINCKEMAILLIE - Grégory NARZIS - Leïla DAGDAD - Marianne SECK - Claire MARAIS-BEUIL – Marie-Christine BAUDIN CHENU

SUPPLEANTS

ABSENTS Mehdi RAHOU

POUVOIRS Yannick MATURA à Lionel CHISS - Cédric MARTIN à Franck PIA - Josée MARINHO à Ludovic CASTANIE - Philippe ENJOLRAS à Grégory NARZIS - Loïc BARBARAS à Sandra PLOMION - Caroline CAYEUX à Charles LOCQUET - Charlotte COLIGNON à C.GASPART - Vanessa FOULON à Farida TIMMERMAN - Victor DEBIL-CAUX à Frédéric BONAL - Halima KHARROUBI à Antoine SALITOT - Roxane LUNDY à Dominique CLINCKEMAILLIE - Patricia HIBERTY à Jacques DORIDAM

Date d'affichage	3 octobre 2024
Date de la convocation	20 septembre 2024
Nombre de présents	32
Nombre de votants	44

Le secrétaire désigné pour toute la durée de la séance est M. Victor DEBIL-CAUX

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le jeudi 26 septembre 2024 à 18h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1- Elections des adjoints au maire

La liste BEAUVAIS C'EST VOUS ayant obtenu la majorité absolue, les candidats de cette liste sont élus adjoint au maire de la ville de Beauvais. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur liste :

- CINQUIEME ADJOINT Jérôme LIEVAIN
- DOUZIEME ADJOINT Farida TIMMERMAN

2- Indemnités de fonctions du maire, des adjoints et conseillers municipaux

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution des indemnités de fonctions du maire, des adjoints et conseillers municipaux.

3 - Désignation des représentants de la ville au sein de divers organismes et écoles

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la désignation des représentants de la ville au sein de divers organismes et écoles suite à la nouvelle élection de deux adjoints au maire.

- F.TIMMERMAN - Suppléante – Ecole maternelle Jean-Moulin
- F.TIMMERMAN - Suppléante – Ecole maternelle La Briqueterie
- A.SAHNOUN - Titulaire Ecole Maternelle Louis Aragon
- A.SALITOT - Suppléant – Ecole maternelle Cousteau
- A.F LEBRETON suppléante Ecole Maternelle Charles Perrault
- A.SAHNOUN - Suppléant – Ecole maternelle Pablo Picasso
- A.SAHNOUN - Suppléant – Ecole maternelle Philéas Lebesgue
- F.TIMMERMAN - Titulaire – Ecole élémentaire Philippe Cousteau
- A.SAHNOUN - Titulaire – Collège Fauqueux
- F.TIMMERMAN - Suppléante – Collège Fauqueux
- A.SAHNOUN - Titulaire – Lycée F.TRUFFAUT
- A.SAHNOUN - Suppléant – Lycée J.B. COROT
- C.MARTIN - Titulaire – IUT de Beauvais
- C.MARTIN - Titulaire – CROUS
- J.MENOUBE - Titulaire – Commission Régionale d'insertion des populations issues de l'immigration en Picardie - (CRIPI)
- J.LIEVAIN - Suppléant - Commission Régionale d'insertion des populations issues de l'immigration en Picardie - (CRIPI)

4- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la désignation des membres de la commission d'appel d'offres suite à la volonté de madame Hatice Kilinc SIGINIR de quitter le groupe majoritaire « Beauvais c'est vous»:

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Patricia HIBERTY	Monsieur Cédric MARTIN
Madame Vanessa FOULON	Madame Josée MARINHO
Monsieur Loïc BARBARAS	Monsieur Ali SAHNOUN
Monsieur Jacques DORIDAM	Monsieur Christophe GASPART
Philippe ENJOLRAS	Thierry AURY

5- Désignation des membres de la commission de délégation de service public permanente

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la désignation des membres de la commission de délégation de service public permanente, suite à la volonté de madame Hatice Kilinc SIGINIR de quitter le groupe majoritaire « Beauvais c'est vous»:

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Vanessa FOULON	Sandra PLOMION
Farida TIMMERMANN	Charlotte COLIGNON
Ludovic CASTANIE	Christophe GASPART
Jacques DORIDAM	Antoine SALITOT
Grégory NARZIS	Mohrad LAGHRARI

6- Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux, suite à la volonté de madame Hatice Kilinc SIGINIR de quitter le groupe majoritaire « Beauvais c'est vous»:

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Antoine SALITOT	Yannick MATURA
Sandra PLOMION	Patricia HIBERTY
Victor DEBIL-CAUX	Cédric MARTIN
Ali SAHNOUN	Corinne FOURCIN
Thierry AURY	Dominique CLINCKEMAILLIE

7- Tableau des effectifs

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** les ajustements du tableau des effectifs liés à des remplacements, des créations et des suppressions de postes.

Par ailleurs, le conseil municipal est informé de la mise à disposition de 2 agents titulaires au profit du Comité d'œuvres Sociales (COS), d'un agent titulaire au profit de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) et d'un agent titulaire au profit de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, conformément aux dispositions de l'article L512-12 du code général de la fonction publique et du décret 2008-580 du 18 juin 2008.

8- Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres logements meublés non affectés à l'habitation principale

Le conseil municipal a approuvé à **la majorité** les ajustements du tableau des effectifs liés à des remplacements, des créations et des suppressions de postes.

Par ailleurs, le conseil municipal est informé de la mise à disposition de 2 agents titulaires au profit du Comité d'œuvres Sociales (COS), d'un agent titulaire au profit de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) et d'un agent titulaire au profit de la communauté d'agglomération du Beauvaisis, conformément aux dispositions de l'article L512-12 du code général de la fonction publique et du décret 2008-580 du 18 juin 2008.

9- Projet d'aménagements cyclables - Avenue Winston Churchill

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le projet d'aménagements d'un tronçon de l'avenue Winston Churchill situé entre l'avenue Pierre Mendès France et la rue Binet, dans le but de prolonger l'aménagement cyclable et piéton existant jusqu'au carrefour de la rue Binet, dont le coût prévisionnel des travaux est estimé à 465 664,62 € H.T

10- Délibération rectificative - Acquisition des parcelles cadastrées section AP n°125 - 73 et AQ n° 307 (anciennement AQ 294p) destinées à l'aménagement d'une piste cyclable

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition auprès de la SNCF les parcelles cadastrées section AP n°125 - 73 et AQ n° 307 au prix de 1.80€ le m², toutes taxes incluses, soit un montant total de 20 338.20€, pour la superficie totale du terrain de 11 299m², hors frais notariés, de géomètre et de recensement des installations ferroviaires qui seront supportés en sus par la commune ; suite à la rectification de la délibération B-DEL-2023-0159 du 21 décembre 2023, au motif d'une erreur matérielle sur le prix de vente des parcelles cadastrées section AP n°125 - 73 et AQ n°307(anciennement AQ 294p) destinées à l'aménagement d'une piste cyclable.

En effet, la vente étant soumise à la TVA pour le vendeur, il convient d'indiquer le montant de celle-ci dans le prix de vente.

11- Adhésion à l'Union Nationale de l'Apiculture Française dans le cadre de la labellisation APicité

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'adhésion à l'Union Nationale de l'Apiculture Française dans le cadre de la labellisation APicité.

12 - Lancement de la procédure d'enquête publique pour le déclassement de voirie dans le cadre de la construction du pont de l'avenue Blaise Pascal

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le lancement de la procédure d'enquête publique pour le déclassement de voirie dans le cadre de la construction du pont de l'avenue Blaise Pascal.

13- Convention de veille foncière entre l'établissement public foncier locale de l'Oise (EPFLO) et la ville de Beauvais concernant la rue Gambetta

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention de veille foncière avec l'établissement public foncier locale de l'Oise (EPFLO) pour la rue Gambetta.

14- Intervention de l'EPFLO en vue de l'acquisition de l'immeuble situé 32 rue Carnot

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'intervention de l'EPFLO pour l'engagement d'une procédure en vue de l'acquisition de l'immeuble situé au 32 rue Carnot, cadastré M n°101.

15- Acquisition des parcelles de terrain Q n°376 ,454 et 455, S n°443, R n°261,262 et 265, BO n°439, V n°240 – Réserve foncière Marissel – Bois de Bracheux – Espaces verts et boisés

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition auprès de Madame Lucette FLOURY, épouse LEROY, et Madame Françoise FLOURY les parcelles de terrain Q n°376 pour 252m², Q n° 454 pour 346m², Q n° 455 pour 283m², S n°443 pour 248m², R n°261 pour 601 m², R n°262 pour 837m², R n°265 pour 219m², BO n°439 pour 3048m², V n°240 pour 72m² au prix de 26 577€ soit 4,50€ /m².

16- Acquisition de la parcelle AX n°491 – Avenue Jean Mermoz

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition auprès de l'Etat de la parcelle AX n°491 d'une superficie de 2563m² pour un prix de 1 400€ qui sera assorti d'une clause d'intéressement prévoyant le partage à 50% avec l'Etat de la plus-value nette réalisée en cas de revente du bien dans les dix ans.

17 - Acquisition de l'immeuble sis boulevard Saint Jean cadastré section AS n°139 et 137 appartenant au centre communal d'action sociale de Beauvais (CCAS) – Correction d'une erreur matérielle par omission

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la rectification de l'erreur matérielle par omission de la parcelle AS n° 137 dans le dispositif de la délibération en date du 9 décembre 2022 , comme suit : « acquisition des parcelle AS n°139 et n°137 d'une surface totale de 800m², située boulevard Saint Jean au prix d'estimation des services fiscaux soit trois cent mille euros (300 000€) ».

18- Cession au Centre Communal d'Action Sociale des parcelles cadastrées section AM n°242-136-240-133 situées rue Aldebert Bellier à Beauvais – Correction erreur matérielle par omission

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** d'approuver la cession à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section AM n°242-136-240 et 133 pour une surface totale de 8231m² assortie d'une clause d'interdiction de toutes constructions à l'exclusion des constructions sur pilotis et d'une clause de retour des terrains à la commune en cas de désaffectation du site par le CCAS, suite à la rectification de l'erreur matérielle par omission de la parcelle AM n° 133 dans le dispositif de la délibération en date du 30 juin 2023.

19- Vie associative et relations internationales - subventions aux associations

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions aux associations suivantes :

- 400 € au **POLE MOBILITE DU BEAUVAISIS** pour l'organisation d'une journée intergénérationnelle au Plan d'Eau du Canada ;

- 500 € au **FOYER SOCIO-EDUCATIF CHARLES FAUQUEUX** pour l'organisation d'une journée de challenge ayant pour objectif de **transmettre aux jeunes, en particulier les jeunes filles et ceux issus de milieux défavorisés, l'envie d'inscrire les filières scientifiques et technologiques dans leur projet d'avenir ;**

- 400 € pour la mise en œuvre du projet « Dictée » de l'association **ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE LES LEUCODYSTROPHIES (ELA)** au titre de l'organisation d'une dictée le 14 octobre 2024 ;

- 2 905 € pour la mise en œuvre du projet « Fête de l'Europe » de l'association **COMITE DE JUMELAGE** au titre de l'organisation d'un concert ;

- 12 000 € destinée à soutenir le fonctionnement du projet de l'association **SOSIE**.

20 - Vie Associative et Relations Internationales - Attribution de subventions dans le cadre de la première édition de l'Animal en ville

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention à Trois associations qui ont activement participé à l'organisation de la première édition de l'animal en ville :

- 250 € - la Compagnie des NAC, reconnue pour son engagement en faveur de la protection et du bien-être des Nouveaux Animaux de Compagnie ;
- 250 € - Fondation CLARA, dédiée à la défense et à la protection des animaux de compagnie ;
- 250€ - le Chien Guide pour la Liberté Visuelle, qui apporte un soutien essentiel aux personnes malvoyantes ou aveugles en éduquant et en fournissant des chiens guides.

21 - Vie associative et relations internationales – Subventions exceptionnelles : coup de pouce "manifestations"

- Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet aux associations suivantes :
- - 2 746,20 € à l'association "les ateliers de la bergerette " pour l'organisation de leur 40ème anniversaire afin de prendre en charge les coûts liés à la sécurité. Le budget total de la manifestation est de 51 690 € ;
- 340 € à l'association "Rotary club Beauvais Newbees " pour l'organisation d'une brocante musicale » afin de prendre en charge les coûts liés à la sécurité. Le budget total de la manifestation est de 16 200 € ;

22 - Vie Associative et Relations Internationales : Adhésion à l'association "Réseau National des Maisons des Associations - RNMA"

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'adhésion à l'association Réseau National des Maisons des Associations (RNMA). La cotisation annuelle est fixée à 600 € pour l'année 2025.

23 - Vie Associative et Relations Internationales : Adhésion à l'association "EUROPE DIRECT"

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'adhésion à l'association Europe Direct à compter de l'année 2025. La cotisation annuelle est fixée à 400 € pour l'année 2025.

24 - Sports- subventions sur projet

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention sur projet aux associations suivantes :

- 1 500 € à l'association BEAUVAIS OISE TENNIS pour l'organisation d'un tournoi national de Para-Tennis du 31 octobre au 03 novembre 2024 à Beauvais.
- 3 180 € à l'association LA VAILLANTE, pour l'organisation de leur Gala de fin d'année qui se déroulera le dimanche 24 novembre 2024 à l'Elispace.

25 - Sport - Concession pour le financement, la construction et l'exploitation de la Patinoire Municipale – Avenant n°3

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** :

- l'avenant n°3 à la convention de délégation de service public concernant la concession pour le financement, la construction et l'exploitation d'une patinoire par la Société les Patinoires Modernes délégataire de la concession ;
- l'achat de créneaux auprès du délégataire en vue de les mettre à disposition des associations sportives, pour un montant de 233 276,50 € pour la saison sportive 2024-2025.

26 - Convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise (subvention ALSH périscolaire, Asre, bonification plan mercredi, bonus territoire CTG, complément inclusif et intégration du temps de repas pour la pause méridienne)

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise – subvention ALSH périscolaire, Asre, bonification plan mercredi, bonus territoire CTG, complément inclusif et intégration du temps de repas pour la pause méridienne.

27 - Convention d'objectifs et de financement de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise (subvention ALSH extrascolaire, bonus territoire CTG et complément inclusif)

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Oise – subvention ALSH extrascolaire, bonus territoire CTG, complément inclusif.

28 - Permis Citoyen - Ouverture du dispositif aux jeunes âgés de 17 ans

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'ouverture du dispositif « Permis Citoyen » selon le décret n°2023-1214 du 20 décembre 2024 aux jeunes âgés de 17 ans révolus.

29 - Aide exceptionnelle au projet de classe ou d'école 2024/2025

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le versement d'une dotation aux projets de classe ou d'école pour l'actions suivante :

Ecole	Nbre d'élèves	Objet du projet	Période	Dépenses prévues par l'école	Somme attribuée
Charles Perrault	23	Danse à l'école	Septembre 2024 - juillet 2025	944€	44€

30 - Culture – attribution d'une subvention pour « La cause des tout-petits 2024/2025 » - Théâtre du Beauvaisis, scène nationale

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention de 20 000 € au titre de la saison 2024/2025.

Un acompte de 15 000 € sera versé sur les crédits inscrits au budget primitif 2024 ; le versement du solde interviendra en juin 2025 sur présentation du bilan de l'action.

31 - Culture - Célébration des 800 ans de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais, attribution de subventions et signature de conventions dans le cadre de l'appel à projet n°2

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subventions sur projet aux associations suivantes pour un montant global de 20 000€, dans le cadre de la célébration des 800 ans de la cathédrale en 2025, ainsi que le redimensionnement du projet porté par l'association pour le rayonnement du violoncelle de 18 000 € à 7 500 € portant ainsi le montant global d'attribution des subventions (délibérations du 21 juin et du 26 septembre 2024) cumulées à **141 500 €**.

Tableau 2 des subventions allouées pour les 5 projets

	Projet	Montant total du projet	Montant sollicité et % sur coût global	Commentaires, pérennité, rayonnement	Montant proposé et % accordé / montant demandé
1	Fête des 800 ans au Château de Troissereux	9 370	3 000 32%	Mobilisation à l'échelle de la CAB avec le CRD Nombreux partenaires 2 ^{ème} festival Arts et Culture	2 350 25% Porteur : Le comité des fêtes sports et loisirs de Troissereux''
2	Les arts fêtent les 800 ans – Mont-Saint-Adrien	4 639	3 250 70%	Mobilisation à l'échelle de l'agglomération. Concert exposition suivi d'un vernissage d'artistes locaux En partenariat avec <i>Arts en Beauvaisis</i>	1 500 33% Association TENNIS CLUB ET CHORALE DU MONT St ADRIEN
3	Honmache des matchés d'picard à nou Catédrade ed Bieuvé Agence pour la langue picarde	6 700	5000 75%	Plusieurs projets comportant la réalisation d'œuvres en langue picarde. Spécificité linguistique	1 650 25% Agence pour la langue picarde
4	Jeux de plateau pour la commune de Hermes	7 500	5 000 67%	Originalité et production durable pour un public familial	4 000 54 %
5	Les trois fanfares – Aux Marais	8 000	4 000 50 %	Coopération de plusieurs entités et mobilisation à l'échelle de l'agglomération	3 000 38 % Société musicale de Aux marais
	TOTAL	36 209	20 750	Montant des subventions allouées	12 500

32 - Culture – Association culturelle Argentine – ASCA : attribution d'une subvention

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention à l'association ASCA d'un montant de 12 760 € HT pour une opération chiffrée à 15 950 € HT ; 20% du coût reste à charge de l'association, pour une étude complémentaire, au projet initialement proposé par l'agence Continuo, pour l'aménagement de l'ASCA, dans le cadre du plan de rénovation urbaine du quartier Argentine.

Monsieur Antoine SALITOT, ne prend pas part au vote.

DÉLÉGATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES

La séance est levée à 23H54

Pour extrait conforme,

Franck PIA
Maire de Beauvais,

